ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 2 N 822

Paris le 22 mars 1793
L'an 2e dela République

Le Directeur Général Prov.re de la Liquidation
au Citoyen Sue

Il est indispensable à mon travail que vous veuillez bien me faire connoitre qu'elle est l'opinion de l'accademie de Chirurgie sur les Mémoires que lui a adressés le Citoyen Jean Baptiste Durat lasalle, Chirurgien a Aurillac et s'il a par quelques découvertes utiles ou par ses travaux procuré du soulagement en suivant des methodes nouvelles et des moyens inconnus jusqu'alors. vous voudriez bien me procurer ces renseignemens le plus promptement possible

Il est apropos que votre réponse soit intitulée Indemnité

Denormandie

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

au C. Sue secrétaire de l'académie de Chirurgie rue des Barres

ARC 24, d. 141